

Numéros utiles

Mairie : 03.25.74.40.35

Police Municipale :

06.08.62.01.68

Vivre aux Noës

© service communication - mairie des Noës

Flash municipal d'information - Février 2025

246

À L'ABORD'ÂGE



PAUSE JUS DE FRUITS : Femme en 3 M

Par la compagnie La Grange aux histoires.
Spectacle théâtral, musical et chorégraphié
sur les moments forts, les étapes clés et les
différents âges de la vie de femme.

Ouvert à tous - à partir de 12 ans

MARDI
25
FÉVRIER
19H



ATELIER PARENTS-ENFANTS

Atelier cuisine Burger revisité. Venir avec
une boîte pour pouvoir le rapporter à la
maison.

Atelier à l'Espace Saint-Loup

MERC.
26
FÉVRIER
14H30 - 16H30



PAROLE DE PARENTS

Venez papoter autour d'une boisson chaude.
Thème : *Mon enfant n'est pas parfait*

JEUDI
27
FÉVRIER
13H45 - 15H15

Inscription **OBLIGATOIRE**
à l'Espace Saint-Loup : 03.25.78.49.18

En partenariat avec



OÙ NOUS TROUVER ?

L'application PanneauPocket

Ville des Noës-près-Troyes

ville.lesnoesprestroyes

www.lesnoes.com

HORAIRES D'OUVERTURE DU CIMETIÈRE

D'octobre à mars : 8h - 18h

Attention ! Fermeture automatique des portes

HORAIRES DE LA MAIRIE

Lundi, mardi, jeudi et vendredi : 9h-12h / 13h30-17h30

Mercredi : 13h30-17h30

CANTINE & ACCUEIL DE LOISIRS ESPACE SAINT-LOUP

PÉRISCOLAIRE MARS

INSCRIPTION OBLIGATOIRE

du mardi 18 au mardi 25 février 2025

par mail : espace.saintloup@lesnoes.com ou dans la boîte à
lettre de l'Espace Saint-Loup, 1 bis rue du Mont Saint-Loup

Plus d'informations au 03.25.78.49.18

PROGRAMME DE RÉUSSITE ÉDUCATIVE

Gaëlle GRIVOIS, référente parcours pour le Programme de
Réussite Éducative initié par Troyes Champagne Métropole
vous reçoit sur **rendez-vous pris au 06 74 51 14 07**

Lundi 24 février 2025 de 14h à 17h
à l'Espace Saint-Loup

Elle vous expliquera le fonctionnement de ce dispositif qui
permet un accompagnement global adapté à la situation
scolaire, sociale et familiale de l'enfant.

À NOTER

Mardi 11 mars : reprise de la grainothèque

Mercredi 19 mars : Cérémonie à la mémoire des victimes
civiles et militaires de la guerre d'Algérie et des combats
au Maroc et en Tunisie

Dimanche 23 mars : concert de printemps

CHAQUE MERCREDI
ENTRE LE 26 FÉVRIER
ET LE 14 MAI
10H-12H
ESPACE SAINT-LOUP

création
artistique

▶ Animé par IMAJ
centre pour l'UNESCO

▶ Avec un plasticien

▶ Atelier intergénérationnel
Enfant dès 8 ans

▶ Infos et inscription
03.25.78.49.18



DU 17 AU 21 FÉVRIER 2025
AUX NOËS



NOËS PLAY
NOËS GAME

ANIMATION PROPOSÉE PAR FESTIVIDS

JEUX D'ARCADES, BABY-FOOT,
CHÂTEAUX GONFLABLES,
BIJOUETTE...

RÉSERVÉ AUX NOYATS
LES ENFANTS DOIVENT ÊTRE
ACCOMPAGNÉS D'UN ADULTE

ACCÈS GRATUIT
SUR PRÉSENTATION D'UN
PASS REMIS EN MAIRIE
(SE HUIRA D'UN QUITTÉ-PROVÉ DE BONCELA
POUR OBTENIR LE PASS)

DU LUNDI AU VENDREDI
10 H - 12 H 14 H - 18 H
SALLE PIERRE RAT

PLUS DE RENSEIGNEMENTS AU
03.25.77.70

THÉÂTRE FEMME EN 3M

MAMAM PEUT ÊTRE, FEMME SÛREMENT!

MARDI 25 FÉVRIER
ESPACE SAINT LOUP
19H



ELISA LAMOURET
RONIT MARONI
MISE EN SCÈNE: SILVAIN PIEPLU
CHORÉGRAPHIE: LYDIE PIEPLU

Réservation au 03-25-78-49-18

www.lagrangeauxhistoires.com

LE CONSEIL D'OYEN ET LA VILLE
DES NOËS-PRIS-TROYES VOUS PROPOSENT

PETIT

DÉJEUNER SOLIDARI'THÉ

MERCREDI
26
FÉVRIER 2025

Entrée libre
entre 8h00 et 10h30
à l'Espace Bel Air, place des AFN

COLLECTE SOLIDAIRE
Aliments non périssables & Produits d'hygiène



OUVERT À TOUS LES NOYATS
en échange de vos dons

Renseignements
03.25.77.70

RENTRÉE SCOLAIRE SEPTEMBRE 2025

INSCRIPTIONS ÉCOLES MATERNELLE & ÉLÉMENTAIRE

À PARTIR DU LUNDI 3 MARS 2025 À LA MAIRIE

Merci de vous munir des documents suivants :

- justificatif de domicile de moins de 3 mois ;
- livret de famille ;
- carnet de santé avec les vaccinations obligatoires.

IMPORTANT : vous devrez ensuite prendre rendez-vous avec le directeur de l'école pour valider cette inscription.

RAPPEL : les parents doivent procéder à une nouvelle inscription en mairie quand leur enfant quitte l'école maternelle pour entrer à l'école élémentaire.

DEROGATION SCOLAIRE : les familles n'habitant pas la commune doivent **obligatoirement** solliciter une dérogation scolaire (imprimé disponible à la mairie). Il en est de même pour les familles Noyates voulant inscrire leurs enfants à l'extérieur (se rendre dans la mairie de la commune visée).

URBANISME, DEMANDEZ VOTRE DOSSIER À LA MAIRIE OU FAITE VOTRE DEMANDE EN LIGNE

Une déclaration préalable de travaux est obligatoirement exigée si les travaux concernent un ravalement de façade, une modification de l'aspect extérieur de votre construction ou la création de surface jusqu'à 20m² ou 40m² si l'ensemble ne dépasse pas les 150m².

Un permis de construire est obligatoirement exigé si les travaux ajoutent une surface plancher ou une emprise au sol supérieur à 40m² (20m² si l'ensemble des constructions dépasse les 150 m²).

Déposez vos demandes en mairie ou en ligne depuis le lien sur notre site internet rubrique urbanisme.

THÉÂTRE

"LA TRISTE MINE D'HUBERT DE CHOUILLAC"

Samedi 1er mars à 20h30, Centre Municipal, salle Pierre Rat, par la troupe COME 10. Spectacle proposé par l'association Noës Amis. Sans réservation. 5€ - gratuit pour les enfants

DÉPÔT SAUVAGE... NON MAIS DÉCHETTERIE... OUI

Malgré une amélioration ces derniers mois, les dépôts sauvages sont encore trop nombreux sur notre commune.

Le fait de déposer, abandonner, jeter ou déverser tout type de déchets sur la voie publique est **puni d'une amende forfaitaire**. Si vous payez immédiatement ou dans les 45 jours suivant le constat de l'infraction, l'amende est de 68€. Au-delà de ce délai, elle passe à 180€ (Art. R644-2 du Code Pénal). Si le dépôt a été transporté avec un véhicule, l'amende peut atteindre 1500€ et la confiscation du véhicule (Art. R635-8 du Code Pénal).

Les encombrants doivent être emmenés en déchetterie et non près des aires des bennes à verre et à papier.

Il existe 4 déchetteries à proximité de notre commune, retrouvez la liste de ces dernières sur notre site internet.



DÉCHETS VERTS

Pas de ramassage en février
Prochaine collecte le 14 mars

Reprise collectes hebdomadaires à compter du 4 avril

Merci de déposer vos conteneurs le long de votre clôture, pour permettre une libre circulation. Les déchetteries restent accessibles toute l'année.

Informations collectes tous déchets : 03.25.45.27.30
troyes-champagne-metropole.fr

LE COMPOSTAGE

Trois sites de **compostage collectifs** ouverts à tous ont été implantés sur Montvilliers : allée du Bosquet, place du Mont Saint-Loup et place du Clos d'Orvilliers. Si vous souhaitez participer au compostage collectif, des bio-seaux sont disponibles gratuitement en mairie après signature de la charte d'engagement.

Pour les **particuliers**, pensez à installer votre composteur dans un coin ombragé pour éviter l'assèchement du compost, à le retourner de temps à autres et à diversifier vos apports afin de favoriser la décomposition.